Zeitschrift: Schweizerische Bauzeitung
Herausgeber: Verlags-AG der akademischen technischen Vereine
Band: 19/20 (1892)
Heft: 8

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

INHALT: XXII. Generalversammlung der Gesellschaft ehemaliger Studirender des eidg. Polytechnikums. Berechnung der Turbinen mit verticaler und horizontaler Achse. (Schluss.) — Concurrenzen: Reformirte Kirche in Rheinfelden. Schulhaus in Bremgarten. Pfarrkirche in Zug. — Miscellanea: Die XXII. Generalversammlung der Gesellschaft ehemaliger Studirender des eidg. Polytechnikums. Technische Hochschule in Darmstadt. Bergbahn Lauterbrunnen-Mürren. — Literatur: Notes et croquis concernant les travaux exécutés dans le Rhône pour l'utilisation de ses forces motrices, par la ville de Genève.

XXII. Generalversammlung der Gesellschaft ehemaliger Studirender des eidg. Polytechnikums

Sonntag den 14. August 1892 in der Aula der Universität zu Genf.

I.

Der Präsident der Gesellschaft, Hr. Maschineningenieur *Gustav Naville,* eröffnet etwas nach 10 Uhr Vormittags die Sitzung mit nachfolgender Rede:

Messieurs et chers camarades,

C'est pour moi un grand privilège et une vive satisfaction que d'être appelé à venir vous souhaiter la bienvenue dans cette Genève, ma ville natale, dont l'hospitalité ne fait jamais défaut, surtout lorsqu'il s'agit d'accueillir dans ses murs les membres de sociétés poursuivant un but scientifique. Cette ville, de tout temps célèbre dans le domaine de la science, nous offre en particulier de nombreux sujets d'intérêts par les ressources techniques dont elle jouit et par le développement de son industrie. — Il est incontestable que les projets réalisés dans ce domaine depuis une quinzaine d'années sont considérables. Vous en aurez la preuve à l'ouïe des communications qu'ont bien voulu vous annoncer MM. Turrettini et Piccard et en visitant vous-mêmes les intéressants travaux dont ces Messieurs doivent nous entretenir. La création des forces motrices à Genève a été à la fois le centre et le levier principal de ce développement industriel en permettant à l'initiative intelligente de ses habitants de profiter des progrès considérables réalisés dans l'utilisation du travail mécanique. Cette création fait le plus grand honneur à ses promoteurs ainsi qu'à ses exécuteurs et le succès qui a couronné leurs efforts me parait être la véritable récompense due à leur travail persévérant et à leurs capacités incontestables.

Et pour nous, Messieurs, dont l'objectif constant est l'extention et l'approfondissement des études techniques et, si vous me permettez cette expression, l'ennoblissement des carrières qui en dépendent, nous nous félicitons et sommes fiers de voir ici les représentants autorisés de ces branches de l'activité humaine, occuper dans la Société la place qui leur appartient et jouer dans la direction des affaires publiques le rôle qui leur incombe. L'empressement que vous avez mis à vous rendre à l'appel de nos amis de Genève, prouve suffisamment l'attrait irrésistible qui vous a conduit dans cette ville, et je suis sûr d'être votre interprète, en adressant aux autorités du canton et de la ville, aux représentants des sociétés, aux particuliers qui ont bien voulu contribuer d'une manière ou d'une autre au succès et à la bonne réussite de notre réunion, nos plus sincères remercîments.

Depuis notre dernière assemblée en Juillet 1890 à Schaffhouse il ne s'est passé dans le sein de notre société aucun fait saillant, et en dehors de ce que l'on peut appeler les affaires courantes sur lesquelles vous entendrez le rapport de notre secrétaire, aucune question importante n'a été l'objet de discussion dans notre société. — Je pourrais citer toutefois l'enquête provoquée par la motion Brosi. Vous vous souvenez qu'il s'agissait de recueillir des informations auprès des autorités fédérales, cantonales et municipales suisses, des compagnies de chemins de fer, etc., pour savoir quelle part était faite aux élèves de notre Ecole Polytechnique dans les places à pourvoir. Comme vous le verrez par le rapport, le résultat de cette enquête a été satisfaisant; on a pu ainsi constater que de ce côté de grands progrès ont été réalisés et que l'état de chose va de jour en jour en s'améliorant. — De plus en plus nos autorités se sont convaincues de la nécessité de ne confier des places techniques qu'à des hommes ayant fait des études complètes et sérieuses; et de plus elles ont reconnu qu'elles pourraient trouver ces hommes parmi les élèves sortant de notre école fédérale.

Comme vous le savez, notre Société a mis à plusieurs reprises, au concours pour les élèves de l'école fédérale, un prix sur une question technique spéciale. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu beaucoup de succès. Toutefois le résultat obtenu l'année dernière, bien que fort modeste, nous fait espérer à l'avenir une participation plus grande au concours. Nous serions heureux, si de généreux donateurs pouvaient par leurs subsides alimenter le fonds spécial destiné à fournir les prix, qu'il serait désirable de pouvoir élever.

Si nous pouvons émettre un vœu — c'est celui de voir se multiplier les sections de notre société, soit en Suisse, soit à l'étranger. Non seulement les relations entre les membres seraient plus actives, mais aussi le but de notre société serait mieux atteint. La dispersion si grande entre nos membres répartis dans le monde entier nuit naturellement au maintien des relations, et la constitution de petits groupes attenuerait dans une forte mesure l'inconvénient signalé. — Il serait désirable, en outre, que les sections et leurs représentants restassent en communication fréquente avec le comité et exerçassent leur initiative en mettant en discussion telle ou telle question intéressant la société. Nous croyons que de cette façon on obtiendrait une vie plus active dans notre sein et il en résulterait plus d'empressement à profiter des assemblées générales.

Il était à craindre que l'assemblée de cette année n'eût à souffrir de la coïncidence qui s'est produite avec celle de la Société des Ingénieurs et Architectes. Comme vous le savez, les deux sociétés dont les assemblées générales ont lieu tous les deux ans, alternaient quant à l'année de leur réunion. Par exception la Société des Ingénieurs et Architectes n'a eu d'assemblée que cette année au lieu de l'année dernière. Je suis heureux de constater qu'il n'en est résulté aucun inconvénient pour notre assemblée et que vous vous êtes rendus nombreux à notre appel.

Nous constatons avec une vive satisfaction que l'Ecole Polytechnique dirigée par les mains habiles et prévoyantes de notre collègue, M. le colonel Bleuler, est en pleine prospérité et continue à progresser d'une manière réjouissante. Les vides qui se sont produits dans le personnel enseignant soit par la mort soit par des appels à d'autres écoles et dont plusieurs étaient fort regrettables, ont été comblés avec succès nonobstant la forte concurrence des établissements similaires de l'étranger. La création des laboratoires de chimie, de physique et d'épreuves des matériaux de construction a été un immense progrès, et les résultats obtenus justifient pleinement ce que l'on attendait de ces institutions. Nous avons lieu de manifester toute notre reconnaissance envers nos autorités fédérales qui n'ont pas marchandé leur concours par l'octroi des ressources nécessaires pour maintenir notre Ecole Polytechnique Fédérale au premier rang des institutions de ce genre. Nous savons que les sacrifices qu'elle impose à l'Etat paraissent grands, mais que sont-ils en comparaison des dépenses militaires? et si personne de nous ne voudrait voir diminuer les dépenses nécessaires à la sauvegarde de notre indépendance, d'un autre côté nous sommes de l'avis qu'il ne saurait être question d'économies aux dépens de l'instruction et du développement scientifique de notre pays. Le nombre des élèves de l'école est toujours considérable. Les divisions des ingénieurs et des mécaniciens sont particulièrement favorisées. Cette dernière en particulier, grâce probablement au développement de l'emploi de l'électricité dans